



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 13 décembre 2012 à 16 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Myriam Poulin, le secrétaire

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2012-144

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2012

Résolution n° E-2012-145

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2012

Résolution n° E-2012-146

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire, Mme Myriam Poulin, se retire lors de la discussion des points 5a)1 et 5a)2 (résolutions n^{os} E-2012-147 et E-2012-148).

Prolongation du contrat du secrétaire

Résolution n^o E-2012-147

- Prolonger le contrat de Mme Myriam Poulin à titre de secrétaire de la CMQ jusqu'au 4 janvier 2013, celui-ci prenant fin le 28 décembre 2012.

Référence : Rapport décisionnel du 13 décembre 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Conseillère à l'aménagement du territoire

Résolution n^o E-2012-148

- Procéder à l'embauche de Mme Myriam Poulin à titre de conseillère à l'aménagement du territoire dès le 7 janvier 2013 et ce, pour une période de trois ans;
- Accorder à Mme Poulin un salaire correspondant à l'échelle salariale (2010) du personnel professionnel [REDACTED] accompagné des avantages sociaux de base offerts au personnel régulier de la CMQ;

Quant à l'exemption de souscription au Fonds d'assurance responsabilité du Barreau :

- Considérant que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a à son service exclusif Me Myriam Poulin, avocate et ce, à compter du 7 janvier 2013 (présente résolution);
- Considérant les fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec (c. B-1, r. 20);
- Il est résolu que la CMQ se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Myriam Poulin dans l'exercice de ses fonctions et autorise le directeur général à signer la demande d'exemption à cet effet.

Référence : Rapport décisionnel du 13 décembre 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Cocktail-conférence « Sommet de l'hiver » - achat de billets

Résolution n° E-2012-149

- Procéder à l'achat d'une demi-table (5 billets), au coût de 175 \$ l'unité pour un total de 875 \$, en vue d'assister au cocktail conférence du jeudi 31 janvier 2013, organisé par la Fondation David Suzuki;
- Offrir les billets aux membres du conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 13 décembre 2012
Certificat trésorerie : CT-2012-26
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Calendrier des séances du comité exécutif de la CMQ pour l'année 2013

Résolution n° E-2012-150

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2013.

Référence : Rapport décisionnel du 13 décembre 2012
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Appel d'offres – Développement de l'identité visuelle de la CMQ

Après discussion, il est convenu de reporter le point 5c)1 - Développement de l'identité visuelle de la CMQ, à la prochaine séance du comité exécutif.

Appel d'offres pour la réalisation d'un audit sur l'application du RCI sur les bassins versants

Résolution n° E-2012-151

- Autoriser le secrétaire de la CMQ à procéder à un appel d'offres pour la sélection d'une firme ayant pour mandat de réaliser un audit afin de déterminer l'état de la situation quant à l'application du RCI n° 2010-41 sur les bassins versants;
- Autoriser le secrétaire à procéder à l'ouverture des soumissions.

PROCÈS-VERBAL

-4-

Référence : Rapport décisionnel du 13 décembre 2012
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2012-152

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 13 décembre 2012 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 novembre 2012 (période 11);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2012;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois d'octobre 2012.

Référence : Bordereau de dépenses du 13 décembre 2012
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2012-144 à E-2012-152 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE